

# **PLAN VERT 2019-2025**

**Commission scolaire de Montréal**

**Déposé au Conseil des commissaires du 24 avril 2019**

# PLAN VERT 2019-2025

## Table des matières

<b>Mot de la Présidence et de la Direction générale</b> .....	2
<b>Présentation</b> .....	3
<b>Vision</b> .....	4
<b>Repères théoriques</b> .....	5
<b>Faits saillants</b> .....	6
<b>Défis et enjeux</b> .....	8
<b>Orientations et objectif</b> .....	9
<b>ORIENTATION 1</b> .....	10
<b>Environnement pédagogique</b> .....	10
<b>Environnement scolaire, familial et communautaire</b> .....	12
<b>Environnement technopédagogique</b> .....	13
<b>ORIENTATION 2</b> .....	14
<b>Environnement écologique</b> .....	14
<b>Environnement scolaire</b> .....	20
<b>Acronymes utilisés</b> .....	22
<b>Mise en œuvre et bilans à venir</b> .....	23

## Mot de la Présidence et de la Direction générale

C'est avec fierté et conviction que nous vous présentons aujourd'hui le Plan vert 2019-2025 de la Commission scolaire de Montréal. Depuis notre politique environnementale en 2000 et notre premier plan vert en 2006, nous multiplions les efforts et les initiatives tangibles afin de faire notre part pour le futur de notre planète.

Au cœur de notre démarche, plusieurs actions visent la promotion de l'écoresponsabilité dans nos pratiques de gestion. Que ce soit avec l'implantation d'outils numériques, l'électrification progressive de notre flotte de véhicules ou encore en favorisant l'achat de produits locaux, notre engagement institutionnel est clair et défini par des gestes concrets.

Notre Plan Vert s'assure aussi de placer l'éducation relative à l'environnement au centre de notre approche pédagogique. Il s'inscrit ainsi dans notre Plan d'engagement vers la réussite qui vise le développement des compétences nécessaires afin que nos élèves deviennent des citoyens engagés et écoresponsables.

Plus que jamais, la lutte aux changements climatiques doit s'accélérer et la CSDM, en tant qu'institution éducative publique, s'engage à poursuivre ses efforts environnementaux.



Robert Gendron  
Directeur général



Catherine Harel-Bourdon  
Présidente

## Présentation

### QUOI?

La Commission scolaire de Montréal est consciente de ses responsabilités environnementales et de son rôle d'acteur écoresponsable. C'est pourquoi elle tient à contribuer aux efforts de la collectivité montréalaise et québécoise pour relever les défis écologiques du 21<sup>e</sup> siècle. Elle met donc en place les conditions nécessaires au développement de l'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté dans ses établissements. Dans un souci de cohérence, elle assure une gestion et une gouvernance éthiques et écoresponsables. En effet, la Commission scolaire de Montréal comprend qu'elle éduque aussi par ses actions. Dans cette perspective, elle vise une constante diminution de son empreinte écologique avec des choix institutionnels de plus en plus écoresponsables.

### COMMENT?

Le Plan vert 2019-2025 est le fruit d'une démarche concertée qui a sollicité la collaboration de nombreux services administratifs<sup>1</sup> et du Comité central de l'environnement. Ce dernier regroupe des représentants de commissaires, de parents et de nombreux corps d'emploi et de services<sup>2</sup>. Tous ont eu l'occasion de réfléchir et d'exprimer leur opinion afin que les orientations, les objectifs, les cibles et les moyens choisis permettent d'atteindre le but ultime de former des écocitoyens dans une perspective de réussite éducative tout en étant compatibles avec les différentes réalités des milieux.

Le Plan vert 2019-2025 est inspirant et mobilisateur. Il représente un puissant levier pour propulser la communauté éducative et administrative de la CSDM dans des pratiques qui favorisent le développement de l'écocitoyenneté chez les élèves, les parents et le personnel de la CSDM.

### AVEC QUI?

Le Plan vert 2019-2025 s'est écrit grâce à la précieuse collaboration d'un très grand nombre d'acteurs à la CSDM et se mettra en œuvre avec l'engagement de toutes ces parties (voir *Mise en œuvre et bilans à venir* p. 22) ainsi qu'avec de nombreux partenaires. Tous les deux ans, un bilan sera produit à partir des indicateurs établis afin de rendre compte des actions et des avancées de la CSDM au regard des objectifs et des cibles du Plan vert 2019-2025. Ce bilan sera déposé au Conseil des commissaires en juin.

---

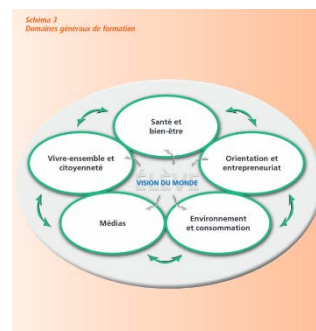
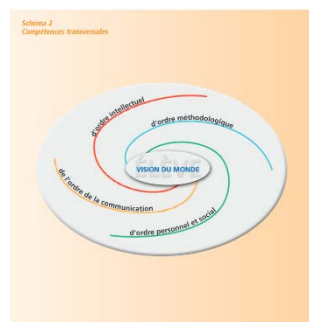
<sup>1</sup> Service des finances (Bureau des approvisionnements), Services à l'élève, Services pédagogiques, Service des communications (Secteur de l'imprimerie), Service de l'organisation scolaire (Secteur alimentaire) et le Service des ressources matérielles.

<sup>2</sup> Enseignement au primaire, au secondaire et à la formation générale adulte, direction au primaire, au secondaire et à la Formation professionnelle, conciergerie, Bureau des approvisionnements, Services à l'élève, Services pédagogiques, Service de l'organisation scolaire et Service des ressources matérielles

## Vision

En continuité avec le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022, qui vise, chez les apprenants, le développement des compétences nécessaires pour devenir un citoyen engagé et écoresponsable, le Plan vert 2019-2025 a pour but ultime la formation d'écocitoyens dans un contexte de réussite éducative.

De plus, selon le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, la construction d'une vision du monde chez les jeunes est au cœur de tous les apprentissages comme en témoignent les schémas ci-dessous. <sup>3</sup> « La construction d'une vision du monde, la structuration de l'identité et le développement du pouvoir d'action ont été retenus comme les trois visées du Programme de formation. » <sup>4</sup>



Dans cette perspective ministérielle conjuguée aux orientations de la CSDM, le Plan vert 2019-2025 vise le développement d'une vision écosystémique du monde chez les apprenants comme dans toute la communauté éducative de la CSDM.

<sup>3</sup> [Programme de formation de l'école québécoise](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/prform2001.pdf) au primaire : schéma 1, p. 8; schéma 2, p.13 et schéma 3, p. 43

<sup>4</sup> [Programme de formation de l'école québécoise](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/prfrmsec1ercycle3.pdf) au secondaire, p.6

[http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/dpse/formation\\_jeunes/prfrmsec1ercycle3.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/prfrmsec1ercycle3.pdf)

## Repères théoriques

### Écocitoyen

Personne, morale ou physique, consciente de son empreinte écologique et de ses responsabilités citoyennes envers l'environnement, son milieu de vie qui assure sa subsistance. Il s'engage activement, individuellement et collectivement, face aux enjeux environnementaux du 21<sup>e</sup> siècle. Il incarne le changement qu'il souhaite voir dans le monde.

### Éducation relative à l'environnement (ERE)

Approche éducative interdisciplinaire et transdisciplinaire visant à connaître et à protéger l'environnement. L'ERE favorise l'intégration de valeurs et le développement de compétences pour apprendre à vivre ensemble et pour soutenir une relation harmonieuse, respectueuse et inclusive entre les personnes et l'environnement dans une perspective intergénérationnelle. L'ERE vise à nourrir, dans la communauté éducative, un sentiment de parenté avec la nature.

### Écoresponsabilité

Valeur qui prend en compte les savoirs écologiques dans la gestion des établissements. Elle invite à agir de façon exemplaire, avec la conscience de l'imputabilité des décisions. Elle s'applique dans les processus de gouvernance éthique afin de respecter la capacité des écosystèmes à supporter les activités humaines.

« L'écoresponsabilité est une manière d'adapter des comportements existants ou nouveaux, individuels et collectifs, afin de mieux préserver notre environnement et d'être plus responsable envers la société. »<sup>5</sup>

---

<sup>5</sup> Centre de services partagés du Québec : [https://www.cspq.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers\\_client/Centre\\_documentaire/A\\_propos/Developpement\\_durable/Guide\\_de\\_bonnes\\_pratiques4.pdf](https://www.cspq.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_client/Centre_documentaire/A_propos/Developpement_durable/Guide_de_bonnes_pratiques4.pdf) p.4

## Faits saillants

### La CSDM forme des écocitoyens

- Participation, chaque année, de plus d'une centaine de personnes membres du personnel et de parents aux formations en éducation relative à l'environnement
- Mise en œuvre d'une dizaine de projets éducatifs élaborés annuellement avec des partenaires
- Présentation de plus de 300 projets environnementaux au *Prix de reconnaissance en environnement* depuis sa création en 2006

### La CSDM réduit ses gaz à effet de serre

- De l'année scolaire 1991-1992 à 2018-2019, diminution de 33 % des émissions de gaz à effet de serre normalisées par mètre carré pour la gestion des établissements grâce, notamment, à des travaux d'efficacité énergétique
- Diminution de 84 % des émissions des GES produits par la flotte de véhicules de la CSDM pour la période de 1990 à l'année scolaire 2018-2019
- Réduction ou maintien des places de stationnement dans la majorité des projets d'agrandissement et de réhabilitation des sols
- Réalisation de plus de 50 projets de revitalisation ou de verdissement des cours d'école de 2014 à 2019

### La CSDM fait des choix éconergétiques

- Mise en œuvre d'un plan d'action visant 85 % d'énergie renouvelable (géothermie, aérothermie ou électricité) pour les bâtiments de la CSDM
- Gestion plus efficiente de l'eau potable avec l'installation de 80 compteurs d'eau et le remplacement graduel et continu des urinoirs à chasse d'eau automatique
- Entretien préventif des systèmes mécaniques
- Amélioration de l'isolation des toitures et choix de toits de couleur pâle lors de leur réfection
- Amélioration de l'isolation et de l'étanchéité des murs extérieurs et des fenêtres lors de leur restauration
- Changement de l'éclairage par des options plus éconergétiques
- Élimination graduelle des équipements plus énergivores au sein de l'infrastructure informatique

### **La CSDM gère ses matières résiduelles**

- Soutien auprès des établissements scolaires dans la mise en place ou dans l'amélioration de leur gestion écologique des matières résiduelles, incluant le compostage
- Récupération des produits électroniques défectueux et des produits dangereux : piles, peinture, lampes au mercure, huiles, etc.
- Récupération des produits liés à la construction ou à la rénovation des bâtiments : bois, métal, etc.

### **La CSDM gère ses achats**

- Gestion écoresponsable des achats grâce à l'adoption d'une *Politique de gestion et d'attribution des contrats* élaborée en fonction de principes d'achats éthiques et écologiques
- Achat de produits locaux pour les denrées alimentaires à raison de 70 % de l'épicerie, 76 % des viandes et 100 % des produits laitiers et des produits de boulangerie
- Réduction de 20 % la consommation de papier par rapport à 2010
- Utilisation de papier d'impression contenant un minimum de 30 % de fibres recyclées post-consommation

### **La CSDM encourage le transport actif**

- Adoption de la *Charte en faveur du transport actif*
- Mise en place du projet *Trottibus* de la *Société canadienne du cancer* dans plus de 40 écoles primaires de la CSDM
- Depuis 2015, formation de plus de 3000 élèves aux déplacements sécuritaires à vélo grâce au programme *Cycliste averti* de *Vélo Québec*
- Depuis 2016, un nombre toujours croissant d'employés profitant du rabais institutionnel offert par *BIXI*

### **La CSDM tisse de nombreux partenariats**

- Contribution de la CSDM à l'élaboration d'une *Stratégie nationale d'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté* avec le Centr'ERE (Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement)
- Association avec l'*Alliance pour l'engagement jeunesse* (*Amnistie internationale*, *Fondation Monique-Fitz-Back*, *Établissements verts Brundtland* et *Oxfam-Québec*) afin d'offrir aux jeunes du secondaire et à leurs accompagnateurs une journée de formation sur l'engagement ainsi qu'un suivi dans l'élaboration de leurs projets
- Collaboration avec plus de 80 autres partenaires



## Défis et enjeux

**Dans le but de former des écocitoyens et d'avoir une gestion de plus en plus écoresponsable, la CSDM fera face à plusieurs défis dans les années à venir.**

### **Quelques défis liés à l'intégration de l'éducation relative à l'environnement dans les pratiques éducatives**

- Intégrer davantage l'éducation relative à l'environnement dans l'enseignement
- Favoriser le développement de l'expertise en éducation relative à l'environnement du personnel et des parents
- Encourager et inciter le partage des expertises développées par le personnel et les parents
- Reconnaître davantage l'engagement du personnel dans des projets environnementaux
- Outiller les gestionnaires dans la promotion de l'éducation relative à l'environnement auprès de leur personnel
- Accroître l'efficacité des partenariats

### **Quelques défis liés à l'intégration de l'écoresponsabilité dans les pratiques de gestion**

- Mobiliser toute la communauté éducative vers une compréhension et une adhésion commune de l'écoresponsabilité dans les pratiques de gestion
- Favoriser le développement professionnel écoresponsable des pratiques de gestion
- Intégrer les principes de l'écoresponsabilité dans les pratiques de gestion
- Améliorer la gestion écologique des matières résiduelles
- Soutenir les gestionnaires dans la gestion écologique des matières résiduelles et dans la gestion écoresponsable de leur service ou de leur établissement
- Reconnaître le travail des employés de soutien afin d'améliorer la gestion écologique des matières résiduelles

## Orientations et objectif

### UN BUT

La formation d'écocitoyens dans un contexte de réussite éducative

#### ORIENTATION 1

Intégrer l'éducation relative à l'environnement dans les pratiques éducatives.

Environnement pédagogique

Environnement scolaire, familial et communautaire

Environnement technopédagogique



#### ORIENTATION 2

Intégrer l'écoresponsabilité dans les pratiques de gestion

Environnement écologique

Environnement scolaire

## ORIENTATION 1

### Intégrer l'éducation relative à l'environnement dans les pratiques éducatives.

#### Environnement pédagogique

Objectifs	Cibles	Moyens	Indicateurs
1.1 Soutenir et stimuler le développement de l'expertise en ERE du personnel et des parents	1.1.1 Mobiliser la communauté éducative pour soutenir et stimuler l'ERE dans les établissements.	Organiser des formations en ERE liées au Programme de formation de l'école québécoise.  Favoriser le codéveloppement du personnel en ERE  Encourager la formation de comités verts et de brigades vertes dans les établissements  Inviter les gestionnaires à intégrer une « capsule verte » à leur réunion du personnel, aux assemblées générales de parents et aux réunions du conseil d'établissement	Nombre de formations données  Nombre de participants aux formations  Pourcentage de personnes prévoyant réinvestir le contenu des formations  Pourcentage de personnes prévoyant diffuser le contenu des formations à l'équipe-école ou aux collègues  Nombre de projets présentés aux minicolloques  Nombre de comités verts et de brigades vertes dans les établissements  Nombre de téléchargements des « capsules vertes »

		<p>Diffuser des capsules vertes dans l'infolettre de la CSDM</p> <p>Organiser une journée institutionnelle sur le thème de l'environnement à l'intention de tous les corps d'emploi</p>	<p>Nombre de « capsules vertes » diffusées</p> <p>Nombre de participants et de collaborateurs à la journée institutionnelle annuelle sur le thème de l'environnement</p>
	1.1.2 Consolider les liens avec les partenaires et les organisations externes favorisant la formation d'écocitoyens	Collaborer à l'élaboration, à la validation et à la diffusion d'outils, de formations, d'évènements ou d'activités pédagogiques en ERE avec les partenaires et les organisations externes	<p>Nombre de partenariats permettant le déploiement de l'ERE à la CSDM</p> <p>Nombre de classes ou d'écoles engagées dans des projets mis en place par des partenaires et des organisations externes</p>
1.2 Promouvoir l'éducation relative à l'environnement et reconnaître l'engagement du personnel, des parents et des élèves en ERE	1.2.1 Augmenter le rayonnement et la reconnaissance des projets en ERE menés dans les établissements	<p>Organiser annuellement le Prix de reconnaissance en environnement à l'intention des parents et de l'ensemble du personnel</p> <p>Organiser annuellement un autre Prix de reconnaissance en environnement à l'intention spécifique des concierges et des aides-concierges</p> <p>Diffuser dans le <i>Faire de l'ERE</i> les projets en ERE et en environnement menés dans les établissements</p>	<p>Nombre de projets présentés aux deux Prix de reconnaissance en environnement.</p> <p>Nombre de candidatures reçues</p> <p>Nombre de projets en ayant été diffusés.</p>

## Environnement scolaire, familial et communautaire

Objectifs	Cibles	Moyens	Indicateurs
1.3 Promouvoir de saines habitudes de vie auprès des élèves, du personnel et des parents	1.3.1 Promouvoir le transport actif auprès des élèves, du personnel et des parents	<p>Poursuivre la mise en place et le déploiement du programme Cycliste averti</p> <p>Développer un guide de sécurité routière à vélo à l'intention des élèves du secondaire</p> <p>Consolider le partenariat permettant l'augmentation du transport actif des élèves, du personnel et des parents</p> <p>Consolider la collaboration avec les partenaires travaillant à la mise en place des mesures visant la sécurité aux abords des établissements</p> <p>Diffuser de l'information sur le transport actif à l'intention des élèves, du personnel et des parents</p>	<p>Nombre de classes et d'écoles participantes</p> <p>Nombre d'élèves ayant été formés par le programme Cycliste averti</p> <p>Production d'un guide de sécurité routière à vélo à l'intention des élèves du secondaire</p> <p>Nombre de partenariats développés en vue d'augmenter le transport actif des élèves, du personnel et des parents</p> <p>Nombre de partenariats développés en vue d'augmenter la sécurité aux abords des établissements</p> <p>Nombre de communications diffusées</p>
	1.3.2 Promouvoir la consommation et l'alimentation écoresponsable auprès des élèves, du personnel et des parents	<p>Diffuser de l'information sur la consommation et l'alimentation écoresponsable à l'intention des élèves, du personnel et des parents</p> <p>Privilégier l'achat de produits locaux.</p>	<p>Nombre de communications diffusées sur la consommation et l'alimentation écoresponsables</p> <p>Nombre de visionnement des capsules sur la consommation et l'alimentation écoresponsables</p>

## Environnement technopédagogique

Objectifs	Cibles	Moyens	Indicateurs
1.4 Intégrer les TIC dans les pratiques pédagogiques pour favoriser le développement des compétences des apprenants en environnement et en écocitoyenneté.	1.4.1 Promouvoir les programmes et les outils numériques liés à l'environnement et à l'écocitoyenneté	Offrir de la formation au personnel de la CSDM sur les ressources pédagogiques numériques possiblement utiles dans la mise en œuvre de projets en ERE ou liés à l'écocitoyenneté : Curio, Collection de vidéos éducatives, Dictionnaire visuel scolaire, ÉduMédia, Idello, J'apprends par thème, ONF, Scoop, TFO, Universalis, Usito, etc.	<p>Nombre de formations données au personnel du primaire</p> <p>Nombre de formations données au personnel du secondaire</p> <p>Nombre de formations données au personnel en insertion professionnelle</p>
	1.4.2 Favoriser l'utilisation des tableaux numériques interactifs et d'autres outils technologiques afin de réduire la consommation de papier et d'encre.	Promouvoir, via des formations et de l'accompagnement, des outils collaboratifs de Microsoft Office 365 comme One note et Team	<p>Nombre de formations données au personnel</p> <p>Nombre d'accompagnements offerts aux écoles</p> <p>Nombre d'équipes actives sur des plateformes collaboratives</p>
		En collaboration avec Uni-Recycle et l'OPEQ, transformer des portables désuets du personnel en station Web pour les élèves	Nombre de portables transformés

## ORIENTATION 2

### Promouvoir l'écoresponsabilité dans les pratiques de gestion

#### Environnement écologique

Objectifs	Cibles	Moyens	Indicateurs
2.1 Assurer une gestion écologique des matières résiduelles.	2.1.1 Augmenter le nombre d'établissements disposant de leurs matières recyclables, organiques et dangereuses de façon écologique et de leurs surplus de biens conformément aux procédures établies.	Instaurer des mesures institutionnelles de gestion des matières résiduelles.  Soutenir les établissements dans l'organisation de la collecte des matières recyclables, organiques et dangereuses.  Maintenir un système de gestion des surplus de biens et en faire la promotion.	Nombre de mesures mises en place.  Nombre d'établissements soutenus pour la gestion de la collecte des matières recyclables, organiques et dangereuses.  Nombre d'annonces diffusées dans l'outil de gestion de surplus de biens.
2.2 Assurer une gestion écologique des bâtiments et de leurs terrains.	2.2.1 Diminuer les émissions de GES des équipements mécaniques de 30 % par mètre carré en moyenne par rapport à l'année scolaire 2009-2010 d'ici 2025.	Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action en efficacité énergétique des bâtiments du parc immobilier scolaire.  Poursuivre les projets en mode « Entreprise de services écoénergétiques » (ESE) afin de diminuer la consommation d'énergie.	Nombre de tonnes équivalent CO <sub>2</sub> émises par mètre carré (normalisées en fonction des degrés jours annuels).  Nombre d'établissements pour lesquels des travaux d'amélioration énergétique ont été effectués.

			Noms des écoles ayant bénéficié des projets en mode ESE
	2.2.2 Diminuer la consommation unitaire d'énergie de 25 % par rapport à l'année scolaire 2013-2014 d'ici 2025.	Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action en efficacité énergétique des bâtiments du parc immobilier scolaire.	Consommation unitaire (GJ/m <sup>2</sup> ) normalisée en fonction des degrés jours annuels.
	2.2.3 Poursuivre les réfections permettant d'améliorer la gestion de l'eau potable.	<p>Poursuivre l'installation des compteurs d'eau.</p> <p>Suivre le plan d'action sur l'économie d'eau potable du réseau des commissions scolaires.</p> <p>Installer des fontaines à eau permettant le remplissage de gourdes dans les établissements.</p>	<p>Nombre d'établissements ayant un compteur d'eau</p> <p>Nombre d'établissements ayant eu des rénovations de sanitaires avec urinoir à chasse automatique.</p> <p>Nombre de bâtiments ayant eu des démantèlements de génératrices refroidies à l'eau potable.</p> <p>Nombre de bâtiments ayant eu des démantèlements de tours d'eau.</p> <p>Nombre de fontaines à eau installées dans les établissements.</p>
	2.2.4 Diminuer ou maintenir le nombre de places de stationnement.	Minimiser le nombre de places de stationnement pour les projets d'aménagement extérieur et de nouvelles constructions.	Nombre de places de stationnement supprimées par établissements par rapport aux nombres de places initiales.



		<p>Ne pas dépasser le nombre de places exigées par l'arrondissement ou la municipalité.</p> <p>Lorsque la situation l'exige et pour se conformer aux règlements municipaux, payer les compensations financières aux arrondissements pour avoir moins de places de stationnement que le minimum requis (le prix moyen est de 6000 \$ par case de stationnement).</p>	<p>Montant déboursé par la CSDM pour payer les compensations financières qu'exigent certains arrondissements pour non-respect du nombre minimum requis de places de stationnement par établissement.</p>
	<p>2.2.5 Poursuivre les projets de réaménagements des espaces extérieurs pouvant contribuer à la diminution des îlots de chaleur urbains.</p>	<p>Assurer un minimum de 20 % de surfaces végétales ou perméables sur les terrains des écoles.</p> <p>Étudier les différents types de revêtements de sol permettant l'infiltration d'eau pluviale ou diminuant les îlots de chaleur ainsi que les conditions de mise en œuvre.</p> <p>Étudier d'autres mesures écologiques pour diminuer les îlots de chaleur.</p> <p>Augmenter le nombre d'arbres par établissements.</p> <p>Maintenir le choix de toits de couleurs pâles pour les réfections de bâtiments ou les nouvelles constructions (avec un indice de</p>	<p>Pourcentage des surfaces végétales ou perméables par rapport à la superficie du terrain de l'école pour chaque projet d'aménagement de cour d'école (incluant la surface du bâtiment).</p> <p>Nombre d'arbres ajoutés sur le total des projets.</p> <p>Nombre de projets de réfections de toiture complétés.</p>

		<p>réflectance solaire (IRS) minimal de 78).</p> <p>Poursuivre les démarches auprès de différents ministères afin d'obtenir le financement pour les toitures pâles.</p> <p>Augmenter le nombre de places de stationnement pour vélos.</p>	<p>Nombre de toitures financées.</p> <p>Nombre de places de stationnement pour vélos ajoutés pour chaque projet d'aménagement de cour d'école.</p>
	2.2.6 Prioriser des infrastructures vertes pour la gestion des eaux pluviales.	Envisager et étudier des systèmes permettant l'infiltration d'eau dans le sol et la rétention d'eau en surface.	<p>Nombre de projets favorisant l'infiltration d'eau dans le sol.</p> <p>Nombre de projets permettant la rétention d'eau en surface</p>
2.3 Assurer une gestion écologique des soumissions, des communications et des évènements.	2.3.1 Diminuer l'achat de papier, de matériel de bureau et de cartouches d'encre achetés de 15 % par employé par rapport à 2019, d'ici 2025.	<p>Promouvoir, via des formations et de l'accompagnement, l'utilisation des tableaux numériques interactifs et des outils collaboratifs de Microsoft Office 365 comme One note, Team, Yammer, etc.</p> <p>Implanter de manière progressive d'ici 2025 le dépôt des soumissions par voie électronique pour les appels d'offres publics</p> <p>Numériser la majorité des documents.</p>	<p>Nombre de formations données au personnel</p> <p>Nombre d'accompagnements offerts aux écoles</p> <p>Nombre d'équipes actives sur des plateformes collaboratives</p> <p>Nombre de soumissions reçues par voie électronique par rapport au nombre reçu en copie papier</p> <p>Nombre de feuilles achetées annuellement par employé.</p>

		Implanter un outil de gestion intégré de l'information.	Quantité de matériel de bureau et de cartouches d'encre achetés annuellement par employé.
	2.3.2 Acheter du papier contenant 30 % ou 100 % de fibres recyclées post-consommation.	Proposer un bon de commande pour le papier d'impression n'offrant que l'achat de papier contenant 30 % ou 100 % de fibres recyclées post-consommation.	Pourcentage de papier contenant 30 % ou 100 % de fibres recyclées post-consommation.
	2.3.3 Poursuivre la mise en place de la gestion écologique des impressions.	Poursuivre la centralisation des impressions à l'imprimerie de la CSDM.  Continuer d'encourager l'envoi de fichiers électroniques plutôt que papier par le biais de formations.	Nombre d'impressions annuelles faites à l'imprimerie de la CSDM.  Nombre de demandes en ligne par rapport aux commandes papier.
	2.3.4 Soutenir la tenue de réunions et d'évènements écoresponsables.	Promouvoir des pratiques de gestion et de réunions écoresponsables.	Nombre de messages publiés à ce sujet sur Adagio et les autres plateformes de communications.
2.4 Assurer une gestion écologique de la flotte de véhicules de la CSDM et favoriser leur électrification	2.4.1 Diminuer les émissions de GES par le remplacement progressif de la flotte de véhicules de la CSDM.	Favoriser le remplacement des véhicules actuels au terme de leur vie utile par des véhicules de capacité équivalente fonctionnant en totalité ou en partie à l'électricité.  Envisager l'installation de GPS (Global Positioning System) dans les véhicules de la CSDM afin de mesurer les émissions de GES et la	Nombre de tonnes équivalent CO <sub>2</sub> émises  Nombre de véhicules fonctionnant en totalité ou en partie à l'électricité ajoutés à la flotte de véhicules par année.  Nombre de véhicules par année pour lesquels un GPS fonctionnel a été installé.

		<p>consommation d'essence de façon plus précise.</p> <p>Former les chauffeurs à la conduite écologique.</p> <p>Appliquer le règlement municipal de l'élimination de la marche au ralenti des véhicules à moteur de la CSDM.</p>	<p>Nombre d'employés ayant reçu la formation de conduite écologique par année.</p>
--	--	---	--

## Environnement scolaire

Objectifs	Cibles	Moyens	Indicateurs
2.5 Maintenir et développer un milieu de vie sain et sécuritaire.	2.5.1 Poursuivre les différents volets du Programme sur la qualité de l'air intérieur.	<p>Poursuivre les démarches pour faire connaître et appliquer le <i>Guide des usagers des bâtiments scolaires de la CSDM</i> afin d'engager tous les usagers dans le maintien d'une bonne qualité de l'air intérieur.</p> <p>Poursuivre le déploiement du programme d'entretien préventif spécialisé.</p>	<p>Nombre d'actions pour favoriser la mise en œuvre du <i>Guide des usagers des bâtiments scolaires de la CSDM</i>.</p> <p>Nombre de gestionnaires ayant reçu la formation PQAI.</p> <p>Nombre d'écoles ayant eu un nettoyage de leurs conduits d'aération.</p>
	2.5.2 Diminuer la marche au ralenti des véhicules aux abords des établissements scolaires.	<p>Informier le personnel et les parents de la réglementation de Montréal concernant l'interdiction de la marche au ralenti en ville.</p>	<p>Nombre de communications émises.</p>
	2.5.3 Déployer le plan de gestion écoresponsable des déplacements pour le centre administratif d'ici 2020 et pour les établissements d'ici 2021.	<p>Mettre en œuvre les mesures du plan de gestion des déplacements pour le centre administratif et les établissements en collaboration avec le Centre de gestion des déplacements de l'est de Montréal et Lanaudière.</p> <p>Favoriser l'utilisation des moyens de transports autres que les véhicules motorisés solo.</p>	<p>Actions retenues et mises en œuvre.</p> <p>Nombre d'utilisateurs solo de véhicules motorisés.</p>

<p>2.6 Assurer une gestion écoresponsable des approvisionnements.</p>	<p>2.6.1 Assurer une gestion écoresponsable des produits alimentaires.</p>	<p>Offrir une variété de mets végétariens en concordance avec le Guide alimentaire canadien.</p> <p>Privilégier l'achat de produits locaux.</p> <p>Éliminer l'achat et la distribution d'eau embouteillée et emballée sauf en cas de contamination du réseau d'eau potable ou d'interruption de service.</p> <p>Diminuer l'achat de contenants, d'emballages et d'ustensiles à usage unique.</p>	<p>Pourcentage de cafétérias et de traiteurs ayant offert des mets végétariens en concordance avec le Guide alimentaire canadien.</p> <p>Pourcentage de produits locaux achetés annuellement.</p> <p>Nombre de bouteilles ou de berlingots d'eau achetés et distribués annuellement</p> <p>Nombre de contenants, d'emballages et d'ustensiles à usage unique achetés annuellement.</p>
<p>2.7 Encourager, chez le personnel, une gestion écoresponsable.</p>	<p>2.7.1 Sensibiliser le personnel aux pratiques de gestion écoresponsables.</p>	<p>Offrir une formation aux pratiques écoresponsables à l'intention des employés.</p> <p>Diffuser des capsules écologiques sur les bonnes pratiques de gestion.</p>	<p>Nombre de formations offertes.</p> <p>Nombre de participants aux formations.</p> <p>Nombre de capsules diffusées et téléchargées.</p>

## Acronymes utilisés

CO <sub>2</sub>	Dioxyde de carbone
CSDM	Commission scolaire de Montréal
ERE	Éducation relative à l'environnement
GES	Gaz à effet de serre
SEB	Service d'échanges de biens
TIC	Technologies de l'information et des communications

## Mise en œuvre et bilans à venir

Liste des services responsables de mettre en œuvre les cibles du Plan vert 2019-2025 et de transmettre leurs résultats au secteur de l'environnement tous les deux ans pour la rédaction des trois bilans à venir (2021, 2023 et 2025)

### ORIENTATION 1

#### INTÉGRER L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT DANS LES PRATIQUES ÉDUCATIVES

Cibles	Services concernés par la mise en œuvre des cibles	Services concernés par les informations à fournir pour la rédaction du bilan
<b>Environnement pédagogique</b>		
1.1.1 Mobiliser la communauté éducative pour soutenir et stimuler l'ERE dans les établissements.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Services à l'élève – Bureau des services éducatifs complémentaires</li><li>• Services pédagogiques</li><li>• Les directions d'établissements</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Services à l'élève – Bureau des services éducatifs complémentaires</li></ul>
1.1.2 Consolider les liens avec les partenaires et les organisations externes favorisant la formation d'écocitoyens	<ul style="list-style-type: none"><li>• Services à l'élève – Bureau des services éducatifs complémentaires</li><li>• Services pédagogiques</li><li>• Les directions d'établissements</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Services à l'élève – Bureau des services éducatifs complémentaires</li></ul>
1.2.1 Augmenter le rayonnement et la reconnaissance des projets en ERE menés dans les établissements	<ul style="list-style-type: none"><li>• Services à l'élève – Bureau des services éducatifs complémentaires</li><li>• Les directions d'établissements</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Services à l'élève – Bureau des services éducatifs complémentaires</li></ul>



<b>Environnement scolaire, familial et communautaire</b>		
1.3.1 Promouvoir le transport actif auprès des élèves, du personnel et des parents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services à l'élève – Bureau des services éducatifs complémentaires</li> <li>• Les directions d'établissements</li> <li>• Bureau des communications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services à l'élève – Bureau des services éducatifs complémentaires</li> <li>• Bureau des communications</li> </ul>
1.3.2 Promouvoir la consommation et l'alimentation écoresponsable auprès des élèves, du personnel et des parents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services à l'élève – Bureau des services éducatifs complémentaires</li> <li>• Services pédagogiques</li> <li>• Service de l'organisation scolaire – Secteur des services alimentaires</li> <li>• Bureau des communications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services à l'élève – Bureau des services éducatifs complémentaires</li> <li>• Service de l'organisation scolaire – Secteur des services alimentaires</li> <li>• Bureau des communications</li> </ul>
<b>Environnement technopédagogique</b>		
1.4.1 Promouvoir les programmes et les outils numériques liés à l'environnement et à l'écocitoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services pédagogiques - TIC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services pédagogiques - TIC</li> </ul>
1.4.2 Favoriser l'utilisation des tableaux numériques interactifs et d'autres outils technologiques afin de réduire la consommation de papier et d'encre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services pédagogiques – TIC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services pédagogiques – TIC</li> <li>• Services informatiques</li> </ul>

## ORIENTATION 2

### INTÉGRER L'ÉCORESPONSABILITÉ DANS LES PRATIQUES DE GESTION

Cibles	Services concernés par la mise en œuvre des cibles	Services concernés par les informations à fournir pour la rédaction du bilan
<b>Environnement écologique</b>		
2.1.1 Augmenter le nombre d'établissements disposant de leurs matières recyclables, organiques et dangereuses de façon écologique et de leurs surplus de biens conformément aux procédures établies.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services à l'élève – Bureau des services éducatifs complémentaires</li> <li>• Les directions d'unités et d'établissements</li> <li>• Service des ressources financières – Bureau des approvisionnements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services à l'élève – Bureau des services éducatifs complémentaires</li> <li>• Les directions d'établissements</li> <li>• Service des ressources financières – Bureau des approvisionnements</li> </ul>
2.2.1 Diminuer les émissions de GES des équipements mécaniques de 30 % par mètre carré en moyenne par rapport à l'année scolaire 2009-2010 d'ici 2025.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des ressources matérielles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des ressources matérielles</li> </ul>
2.2.2 Diminuer la consommation unitaire d'énergie de 25 % par rapport à l'année scolaire 2013-2014 d'ici 2025.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des ressources matérielles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des ressources matérielles</li> </ul>
2.2.3 Poursuivre les réfections permettant d'améliorer la gestion de l'eau potable.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des ressources matérielles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des ressources matérielles</li> </ul>
2.2.4 Diminuer ou maintenir le nombre de places de stationnement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des ressources matérielles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des ressources matérielles</li> </ul>
2.2.5 Poursuivre les projets de réaménagements des espaces extérieurs pouvant contribuer à la diminution des îlots de chaleur urbains	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des ressources matérielles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des ressources matérielles</li> </ul>

2.2.6 Prioriser des infrastructures vertes pour la gestion des eaux pluviales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des ressources matérielles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des ressources matérielles</li> </ul>
2.3.1 Diminuer l'achat de papier, de matériel de bureau et de cartouches d'encre achetés de 15 % par employé par rapport à 2019, d'ici 2025.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ensemble du personnel des services et des établissements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des ressources financières – Bureau des approvisionnements</li> </ul>
2.3.2 Acheter du papier contenant 30 % ou 100 % de fibres recyclées post-consommation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les directions de services et d'établissements</li> <li>• Service des ressources financières – Bureau des approvisionnements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des ressources financières – Bureau des approvisionnements</li> </ul>
2.3.3 Poursuivre la mise en place de la gestion écologique des impressions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de services partagés – Secteur de l'Imprimerie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de services partagés – Secteur de l'Imprimerie</li> </ul>
2.3.4 Soutenir la tenue de réunions et d'évènements écoresponsables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des communications</li> <li>• Services à l'élève – Bureau des services éducatifs complémentaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des communications</li> <li>• Services à l'élève – Bureau des services éducatifs complémentaires</li> </ul>
2.4.1 Diminuer les émissions de GES par le remplacement progressif de la flotte de véhicules de la CSDM.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des ressources matérielles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des ressources matérielles</li> <li>• Service des ressources financières – Bureau des approvisionnements</li> </ul>
<b>Environnement scolaire</b>		
2.5.1 Poursuivre les différents volets du Programme sur la qualité de l'air intérieur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des ressources matérielles</li> <li>• Les directions de services et d'établissements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des ressources matérielles</li> </ul>
2.5.2 Diminuer la marche au ralenti des véhicules aux abords des établissements scolaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les directions d'unités et d'établissements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les directions d'unités et d'établissements</li> </ul>
2.5.3 Déployer le plan de gestion écoresponsable des déplacements pour le centre administratif d'ici 2020 et pour les établissements d'ici 2021.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction générale et le comité Mobili-T</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le comité Mobili-T</li> </ul>
2.6.1 Assurer une gestion écoresponsable des produits alimentaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service de l'organisation scolaire – Secteur des services alimentaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service de l'organisation scolaire – Secteur des services alimentaires</li> </ul>
2.7.1 Sensibiliser le personnel aux pratiques de gestion écoresponsables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services à l'élève – Bureau des services éducatifs complémentaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services à l'élève – Bureau des services éducatifs complémentaires</li> </ul>